

### Compétences visées

*Implanter la méthode des transmissions ciblées et son suivi par un audit clinique.*

## Objectifs et contenus



### Approfondir et mobiliser la méthodologie des transmissions ciblées

- La méthodologie des transmissions ciblées et des transmissions orales.
- Les macrocibles.
- Le raisonnement clinique dans les transmissions ciblées.



### Articuler transmissions de qualité et raisonnement clinique

- Le rappel des enjeux d'une transmission de qualité.
- Le lien entre les transmissions et les recommandations de bonnes pratiques attendues par la HAS (IPAQS...).
- La traçabilité : importance dans le suivi des patients et la coordination entre les équipes, conséquences juridiques.
- Le raisonnement clinique dans les transmissions ciblées : analyser, diagnostiquer, mettre en œuvre et évaluer.

### Se mettre en situation de lecture et d'écriture de transmissions ciblées

- L'écriture en situation de soin sous forme ciblée à partir de cibles prévalentes.
- L'enregistrement de résultats selon l'évolution de l'état de santé des patients.
- L'amélioration d'une relève narrative en relève ciblée.

### Appréhender la méthodologie de l'audit clinique ciblé en intégrant le vécu du patient

- La méthodologie de l'audit clinique : ses enjeux, sa finalité.
- La présentation des différents outils :
  - la grille d'entretien avec les équipes et avec le patient,
  - le lien avec les référentiels externes ou internes existants,
  - les objectifs d'évaluation et les indicateurs spécifiques.
- La construction de grille d'audit auprès de l'équipe.

### Consolider les acquis par la réalisation d'audit clinique ciblé

- La réalisation d'un audit clinique.
- Les résultats de l'audit.
- Le suivi des indicateurs.
- La mission de compagnonnage et la perspective de mise œuvre de nouvelles campagnes.
- La communication en interne auprès des personnels concernés et impactés.

## Méthodes

- Quiz autoformatifs.
- Apports théoriques et méthodologiques.
- Analyse réflexive et éthique de la pratique.
- Ateliers de construction d'outils.

## Personnes concernées

Professionnel paramédical.

## Valeur ajoutée

Cette formation mixte (blended-learning), permet des acquisitions théoriques soutenues par un module d'e-learning (1h30), suivies en présentiel d'une focalisation sur l'amélioration des pratiques et l'implantation de bonnes pratiques de transmissions par un audit clinique.

## Pré-requis

Aucun

## Dispositif d'évaluation

### **L'ÉVALUATION SERA RÉALISÉE À L'AIDE DES CRITÈRES SUIVANTS :**

- Les attentes des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- Les acquis / les connaissances seront évalués en début et en fin de formation par l'intermédiaire d'un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation...).
- La satisfaction des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail , notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

## À noter

### **Cette formation s'appuie sur les recommandations et référentiels suivants**

- HAS - Manuel : Certification des établissements de santé - Version 2023.
- ANDPC 2023-2025. Fiches d'orientations pluriannuelles prioritaires de DPC pour les professions/spécialités. Fiche de cadrage n° 177. Infirmiers. Évaluation des besoins en soins du patient par l'infirmier et pertinence du plan de soins.
- Extrait du Code de la Santé Publique LIVRE III : Auxiliaires médicaux. TITRE Ier : profession d'infirmier ou d'infirmière Chapitre Ier : Exercice de la profession ; articles R.4311-1, R.4311-3R. 4311-5, R. 4311-5-1 et R. 4311-6.
- Référentiel de compétences aide-soignant :
  - Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant.
  - Arrêté du 10 juin 2021 modifié par l'arrête du 25 avril 2022.
- Diagnostics infirmiers 2021-2023. Définitions et classification. NANDA International, AFEDI, AQCSI. ISBN 9782294775192. 12e édition, 202. Elsevier Masson SAS.

Mise à jour le : **29/05/2024**